



NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC
MODALITES D'ACCES ET D'ACCUEIL DANS LES SITES JUDICIAIRES
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON
A COMPTER DU 1er OCTOBRE 2021

Les sites du nouveau palais de justice de Lyon, du tribunal de proximité de Villeurbanne, du conseil des prud'hommes de Lyon et les maisons de justice et du droit veillent à vous accueillir dans le respect des engagements Services Publics+.

Ainsi, nous vous invitons avant tout déplacement sur les sites à lire attentivement les consignes qui suivent.

▶ **Consignes sanitaires à respecter**

Afin d'assurer la sécurité de tous, les gestes barrières affichés à l'entrée de chacune des structures et les consignes sanitaires devront être strictement respectés dans l'enceinte judiciaire :

- Port obligatoire du masque
- Nettoyage des mains avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée des sites, devant les salles d'audience et les services d'accueils
- Vous munir de votre stylo personnel
- Respecter l'heure de votre convocation ou rendez-vous
- Respecter les modalités d'accès et de sortie sur chacun des sites

▶ **Rappel des horaires d'ouverture des sites**

Site	Horaires
Nouveau Palais de justice de Lyon Tribunal judiciaire 67 rue Servient - Lyon 3	8h - 17h Entrée par le parvis côté rue Duguesclin Sortie du site par la rue Servient
Conseil de prud'hommes 20 bld E. Deruelle - Lyon 3	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 - 12h / 13h - 16h45 Mercredi : 8h45 - 16h45
Tribunal de proximité de Villeurbanne 3 rue Dr Fleury Papillon 69100 Villeurbanne	8h30 - 12h / 13h30 - 17h
MJD Lyon 8	9h00-12h30 / 13h30-17h00 Ferme le vendredi après-midi
MJD Venissieux	9h00-12h00 / 13h30-17h30 Ferme le vendredi après-midi
MJD Villeurbanne	9h00-12h00 / 13h30-17h00 vendredi : 9h00-12h00 / 13h00-16h00
MJD Vaulx en Velin	9h00-12h30 / 13h30-17h00

MJD Bron	9h00-12h00 / 13h30-17h00 Fer mée le vendredi après-midi
MJD Rilleux la Pape	9h00-12h30 / 13h30-17h00
MJD Givors	9h00-12h15 / 13h30-17h00 Fer mée le mercredi après-midi
Antenne de Meyzieux	Lundi et mardi : 13h30-17h30 Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h30 (permanence téléphonique uniquement)
Antenne de Lyon 9	9h00-12h30 / 13h30-17h00 Fer mée le vendredi après-midi

► **Modalités d'assistance aux audiences**

L'accès aux audiences publiques est libre

► **Pour faciliter vos démarches et réduire le temps d'attente, nous vous invitons préalablement à votre venue, à prendre rendez-vous :**

Pour le tribunal judiciaire de Lyon (palais de justice, 67 rue Servient - 69003 LYON)

Service	Coordonnées	Horaires
SAUJ Accueil du pôle de la proximité et de la protection (hors nationalité)	04 72 60 75 75 accueil.ppp.tj-lyon@justice.fr	08h30-12h/13h30-17h
SAUJ Juge aux affaires familiales	04 72 60 70 97	08h30-12h/13h30-17h
SAUJ Service civil du parquet	04 72 60 70 97	08h30-12h/13h30-17h
SAUJ Bureau d'aide juridictionnelle	04 72 60 70 97	08h30-12h/13h30-17h
Service de la nationalité	04 72 60 75 16 nationalite.tj-lyon@justice.fr	9h-12h
Tribunal pour enfants	04 72 60 74 74 tpe-lyon@justice.fr	8h30-17h
Tribunal de police	04 72 60 76 06	08h30-12h/13h30-17h
Juge de l'exécution (la prise de rendez-vous n'est possible que pour la consultation du cahier des charges)	04 72 60 70 51 jex.tj-lyon@justice.fr	08h30-12h/13h30-17h
Service des ordonnances pénales délictuelles	04 72 60 74 28	08h30-12h/13h30-17h
Service centralisateur des frais de justice	04 72 60 72 50 scfj.tj-lyon@justice.fr	08h30-12h/13h30-17h
Régie	04 72 60 72 54 regie.tj-lyon@justice.fr	8h30-12h/13h30-17h
Pour toute autre demande, contacter le standard	04 72 60 70 12 tj-lyon@justice.fr	08h30-12h/13h30-17h

Pour les personnes se rendant au **BEX pour régler leur amende** :

ATTENTION :

- pour obtenir un paiement échelonné de votre amende, merci de vous adresser au Trésor Public
- pour obtenir un renseignement administratif sur votre permis de conduire (nombre de points,....), merci de vous adresser à la Préfecture

Pour le tribunal de proximité de Villeurbanne (3 rue du Docteur Fleury Papillon 69100 Villeurbanne)

Accueil	04 72 13 83 00 accueil.tprx-villeurbanne@justice.fr	8h30-12h/13h30-17h
---------	--	--------------------

Pour le conseil de prudhommes de Lyon (20 boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON)

Accueil	04 72 84 71 00 accueil.cph-lyon@justice.fr	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45-12h/13h-16h45 Mercredi : 8h45 -16h45
---------	--	--

Pour les maisons de justice et du droit

Site	Coordonnées	Horaires
MJD Lyon 8	04 78 74 00 42	9h00-12h30 / 13h30-17h00 Fermée le vendredi après-midi
MJD Vénissieux	04 72 90 18 20	9h00-12h00 / 13h30-17h30 Fermée le vendredi après-midi
MJD Villeurbanne	04 78 85 42 40	9h00-12h00 / 13h30-17h00 vendredi : 9h00-12h00; 13h00-16h00
MJD Vaulx-en-Velin	04 37 45 12 40	9h00-12h30 / 13h30-17h00
MJD Bron	04 78 26 49 39	9h00-12h00 / 13h30-17h00 Fermée le vendredi après-midi
MJD Rilleux la Pape	04 37 85 10 50	9h00-12h30 / 13h30-17h00
MJD Givors	04 78 07 41 00	9h00-12h15 / 13h30-17h00 Fermée le mercredi après-midi
Antenne de Meyzieu	04 37 44 17 80	Lundi et mardi : 13h30-17h30 Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h30 (permanence téléphonique uniquement)
Antenne de Lyon 9	04 78 74 00 42	Actuellement fermée - possibilité de joindre la MJD de Lyon 8